



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR MADAME CHANTALE RAMSAY, DIRECTRICE GÉNÉRALE & GREFFIÈRE TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ.

Que les membres du conseil, lors d'une session ordinaire qui sera tenue le lundi 6 juillet 2026 à 19h au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Terrain d'une profondeur de moins de 45 mètres à l'intérieur d'un couloir riverain

**Cette demande est localisée comme suit :
Lot #5 500 958 (rue Simoneau)**

Toute personne ou organisme intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

DONNÉ à Tingwick ce 4^{ième} jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-six.

**Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière trésorière**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Tingwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau administratif et sur le site internet de la municipalité de Tingwick, le quatrième jour du mois de juin 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4^e jour de juin de l'an deux mille vingt-six.

**Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière trésorière**